Téléchargé à partir de https://www.codedelaroute.be/fr/nieuws/code-de-la-voie-publique-officiellement-publie~xnmt38bf5d

Attention : Le contenu de ce document n'est valable qu'au moment du téléchargement. Les informations publiées sur notre site web étant régulièrement mises à jour, leur contenu peut avoir changé.

Date de publication : 20 septembre 2024 - **Date de téléchargement** 19 novembre 2026

CODE DE LA VOIE PUBLIQUE OFFICIELLEMENT PUBLIÉ

C'est officiel : l'arrêté royal comprenant les dispositions du Code de la route, qui entrera en vigueur le 1er septembre 2026, a été publié aujourd'hui dans le Moniteur belge. Les autorités flamandes, wallonnes et bruxelloises ont également approuvé l'introduction du Code de la voie publique et le compléteront prochainement avec les règlementations relevant de leurs compétences (par exemple en matière de politique de stationnement et de limitations de vitesse).

Pour ceux qui l'auraient manqué : ce Code de la voie publique remplacera en 2026 l'actuel Code de la route. Le nouveau texte est beaucoup plus clair et prend davantage en compte les nouvelles formes de mobilité, porte une attention accrue à la sécurité routière, ainsi qu'au contexte international.

Sur cette page, vous trouverez prochainement de nouvelles informations régulières afin de vous familiariser progressivement avec ce nouveau Code de la voie publique. Vous pouvez déjà télécharger un aperçu des nouveaux panneaux de signalisation qui font partie du nouveau code via ce lien.

Bien entendu, il sera possible de poser des questions sur ce sujet en temps voulu. Mais d'abord, nous allons nous assurer que tous les services officiels et autres organisations devant se préparer à la mise en œuvre du Code de la voie publique reçoivent toutes les informations et outils nécessaires. Cela inclut les services de police, les centres d'examen pour le permis de conduire, les fabricants de systèmes de navigation, et bien d'autres. La campagne destinée à informer les usagers de la route sur l'introduction du Code de la voie publique ne commencera qu'au début de l'année 2026. Encore un peu de patience donc !